



9.1 : Qu'est-ce que l'adaptation des emplois?



L'adaptation des emplois, que l'on nomme parfois le profilage de l'emploi, est une expression qui désigne la personnalisation des tâches d'un poste. Il s'agit d'une façon de combiner des tâches de différents postes afin d'augmenter le rendement des employés tout en mettant à profit les compétences et les forces d'employés en situation de handicap. Le profilage sert à créer un nouveau poste pour que les employés spécialisés n'aient plus à accomplir des tâches non spécialisées.

En quoi cela est-il bénéfique?

Cela permet d'augmenter la productivité des employés spécialisés, tout en améliorant la rentabilité et l'offre de service de l'entreprise.

Comment s'y prendre?

L'employeur et le fournisseur de services travaillent ensemble pour cerner des occasions d'améliorer l'offre de service de l'entreprise et sa rentabilité.

Perspective du fournisseur de services

Il s'agit de trouver, dans un milieu de travail, des tâches qui cadrent avec les besoins, les capacités, les compétences, les habiletés et les aptitudes d'un éventuel employé en situation de handicap.

Perspective de l'employeur

Il s'agit de déterminer les tâches non spécialisées qu'exécutent les employés spécialisés dans le but de créer un nouveau poste utile qui peut être occupé par une autre personne.

Perspective du nouvel employé

Le processus d'adaptation de l'emploi crée une nouvelle description de tâches personnalisée qui correspond aux compétences et aux forces de l'éventuel employé. Cela permet à un chercheur d'emploi en situation de handicap de contribuer selon ses capacités.

Profilage d'emploi - Adaptation d'emploi - Emploi adapté

L'adaptation de l'emploi est une évaluation fondée sur les intérêts qui porte sur les besoins de l'entreprise et les compétences et les habiletés du chercheur d'emploi qui répondent à ces besoins. L'adaptation se veut une solution gagnante pour tous. Un bon profilage d'emploi offre des avantages aux employés spécialisés, à l'employeur et au chercheur d'emploi.

Les avantages pour l'employeur

- Augmente l'efficacité et la productivité en milieu de travail.
- Comble les lacunes dans les effectifs en place.
- Réduit la nécessité d'aide temporaire coûteuse ou inefficace.
- Diminue les heures supplémentaires.
- Augmente le degré de satisfaction des clients.

Source:

¹Institute for Community Inclusion, Colleen Condon et al., Boston USA. When Existing Jobs Don't Fit: A Guide to Job Creation.

Déclaration :

Optez pour le talent n'a ménagé aucun effort pour utiliser les mots les plus respectueux au moment de rédiger les présents documents. Nous sommes toutefois conscients que la terminologie la plus appropriée peut changer avec le temps. Nous avons rédigé ces documents avec l'intention de respecter la dignité et les droits fondamentaux de chacun.